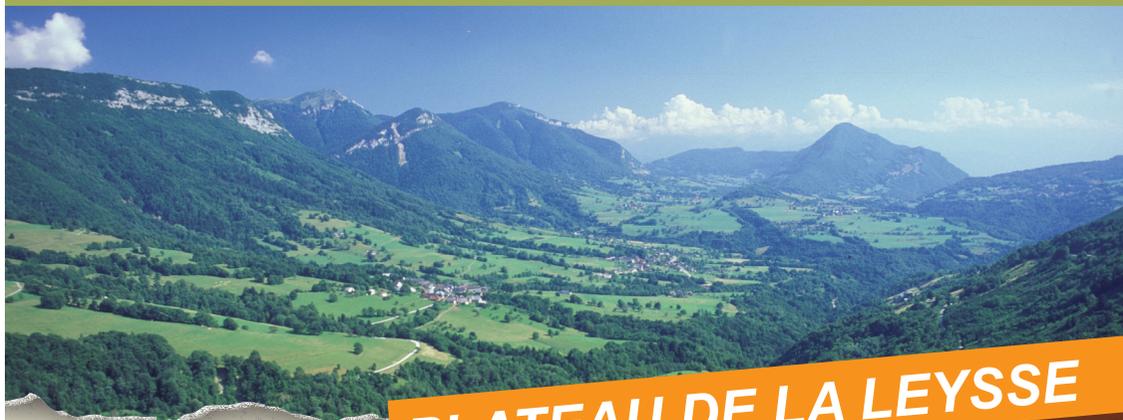


Centrales Villageoises Photovoltaïques



PLATEAU DE LA LEYSSE



PERLE
Production d'énergie renouvelable
sur le Plateau de la Leysse - Savoie
SAS CENTRALES VILLAGEOISES

**Objectif autonomie énergétique
pour les habitants du plateau de
la Leysse avec PERLE**

La SAS à capital variable Centrales Villageoises PERLE est née. Inscrite dans une opération innovante pilotée à l'échelle de la Région Rhône-Alpes, **cette société citoyenne** a pour objectif de créer et d'exploiter des installations de production d'énergie renouvelable sur le plateau de la Leysse (Massif des Bauges, Savoie) et, plus globalement, de contribuer concrètement à la transition énergétique.

Centrales villageoises PERLE : c'est quoi ?

Il s'agit d'une société par actions simplifiées à capital variable. PERLE est l'acronyme de Production d'Énergies Renouvelables du plateau de la LEysse.

Centrales villageoises PERLE : c'est qui ?

La SAS est constituée et gérée par les habitants du plateau de la Leysse mais est aussi **ouverte aux volontaires venus d'ailleurs**. Le projet est soutenu par la Région Rhône-Alpes et la Commission européenne et est accompagné par Rhônalpénergie-Environnement, Chambéry Métropole, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et les communes du plateau de la Leysse.

Centrales villageoises PERLE : c'est où ?

Les projets de production d'énergie renouvelable concernent les 6 communes du plateau de la Leysse : Saint Jean d'Arvey, Curienne, La Thuile, Puygros, Thoiry et Les Déserts.

Centrales villageoises PERLE : comment ça marche ?

La société dispose d'un capital composé par des actionnaires, habitants du plateau ou d'ailleurs. Elle investit dans des installations de production d'énergies renouvelables, aussi bien sur des bâtiments publics que privés. La production est vendue à EDF, les bénéfices étant reversés aux actionnaires après mise en réserve pour assurer la pérennité du projet et financer d'autres installations. L'ensemble de la démarche s'inscrit dans **une volonté d'exemplarité** (intégration paysagère, développement économique local...).

Centrales villageoises PERLE : mais pourquoi ?

Nos territoires font face à de nombreux défis parmi lesquels la sobriété et l'autonomie énergétique, la participation citoyenne et le développement économique local. La SAS PERLE entend y répondre concrètement et permettre à celles et ceux qui le souhaitent de s'engager dans la **transition énergétique** à travers un projet citoyen, innovant et durable.



Rhône-Alpes Région



asder
partageons l'énergie



Centrales Villageoises Photovoltaïques

Centrales villageoises PERLE : c'est quand ?

C'est dès maintenant ! La société est créée, la **souscription d'actions est ouverte** et un premier projet photovoltaïque est lancé (études et demandes de raccordement en cours).

Centrales villageoises PERLE : comment je peux participer ?

Les volontaires peuvent participer de trois manières :

- ◆ En contribuant au financement par la prise d'actions (1 action = 100 €) ou de compte-courants d'associés - ouvert à tous, personnes physiques et morales
- ◆ En favorisant les projets en louant son toit pour l'installation de panneaux photovoltaïques - pour les résidents du plateau de la Leysse
- ◆ En participant à la vie de la société et son développement.

La démarche

Les projets de Centrales Villageoises défendent une **approche globale** du développement des énergies renouvelables dans 8 territoires pilotes situés dans 5 Parc naturels régionaux. L'objectif est de produire de l'énergie renouvelable en impliquant les habitants, les élus et les entreprises du territoire dans la conception, le financement et la gestion des installations de production. Le portage des opérations se fait par l'intermédiaire de sociétés locales (de forme SAS ou SCIC). Il s'agit ainsi de doter les territoires ruraux d'outils de développement fondés sur l'exploitation de ressources énergétiques locales et renouvelables.

Les intérêts des Centrales Villageoises Photovoltaïques

- ◆ Un projet de **développement local durable**,
- ◆ Un développement du photovoltaïque cohérent sur le plan paysager (harmonie des formes, matériaux, couleurs, etc.) à l'échelle du territoire,
- ◆ Une optimisation de la production solaire pour les toitures des particuliers : le maximum de surface exploitable des toits est utilisé alors qu'un projet individuel n'utiliserait que 20 m² environ,
- ◆ Une **mutualisation** des coûts de raccordement au réseau électrique, qui pourraient s'avérer trop coûteux pour la réalisation des projets s'ils étaient menés séparément,
- ◆ La possibilité pour tout un chacun de participer à la production d'une énergie verte locale,
- ◆ Un projet créateur de lien social.



Plus d'infos : www.centralesvillageoises.fr
(participez au sondage en ligne pour faire part de votre soutien au projet !)
Des questions ? Ecrivez à perle@centralesvillageoises.fr

